



SAINT-RIQUIER AUTREMENT

Association enregistrée sous le n° W80100889
le 27 août 2020 auprès de la Préfecture de la Somme
Siège : 38, rue de l'Hôpital 80135 SAINT-RIQUIER

Compte-rendu des élus de « Saint-Riquier Autrement » du Conseil d'école du 9 juin 2023

Présents :

Education Nationale :

BRUNET Nathalie	PS
BRUNET Isabelle	PS
WATHY Caroline	MS / GS
MONPIN Frédérique	CP
TROUPIN Stéphanie	CP /CE1
MENIGAULT Gilles	CE2
GARDIN BACHELET Metsy	CE2 / CM1
FARCY Dorothée	CM1 / CM2
VANDEBUSSCHE Antoine	CM2
LAMBERT Arnaud	CM2

Elue : DEGARDIN Catherine, Communauté de communes Ponthieu Marquenterre (CCPM)

Maire ou son représentant :

Mairie de Saint-Riquier (Valérie LECOMTE – SRA)
Mairie de Coulouvillers
Mairie d'Oneux (LICHEWSKI Louissette)
Mairie de Neuilly l'Hôpital (absent)
Mairie de Millencourt en Ponthieu (absent)
Mairie de Bussus-Bussuel (Mme DUFOUR)
Mairie de Cramont (Bernard SALOPPE)

Parents :

GEORGES Carine, DUHEN Sophie, DESEILLE Aurélie, KEITA Céline, BRIOIS David, PETIT Laurie

Absents excusés : SAUVAGE Soisic (CE1), FACHE DOVERGNE Ludmila (GS), MAUPIN Anne (périscolaire), CARBONNIER Fabien, M. VERVELLE (IA)

Ordre du jour :

1- Procès-verbal du conseil d'école du 18 octobre 2022 :

Adopté à l'unanimité.

2- Effectifs et répartition pour la rentrée 2023-2024:

Nathalie BRUNET	Petite section	19
Isabelle BRUNET	Petite et moyenne section	18 (14MS+4PS)
Caroline WATHY	Moyenne et grande section	18 (10MS+8GS)
Ludmila FACHE DOVERGNE	Grande section / CP	16GS+3CP
Frédérique MONPIN	CP	24
Stéphanie TROUPIN	CP/CE1	22 (8CP+14CE1)
Soisic SAUVAGE	CE1 / CE2	22 (13CE1+9CE2)
Gilles MENIGAULT	CE2	23
Metsy GARDIN BACHELET	CE2 / CM1	23 (6CE2+17CM1)
Dorothee FARCY	CM1/CM2	23 (17CM1+6CM2)
LAMBERT Arnaud	CM2	24

Le cycle 1 se compose de 71 élèves.

Le cycle 2 se compose de 100 élèves.

Le cycle 3 se compose de 63 élèves.

Le total des effectifs pour la rentrée de septembre 2023 est de 234 élèves pour 11 classes (contre 241 cette année).

Monsieur LAMBERT rappelle qu'il n'y aura pas d'accueil de toutes petites sections (CF compte-rendu du 18-10-2022 suite aux échanges avec M. BOSTE de la CCPM).

Monsieur LAMBERT aborde le sujet des dérogations et demande s'il serait possible d'avoir les dossiers de dérogation avant le dossier d'inscription, cela éviterait de « perdre » des élèves. Madame DEGARDIN indique que le dossier de dérogation est téléchargeable par les parents et qu'il arrive en CCPM; ce dossier passe alors en commission et la CCPM donne son avis sur cette demande de dérogation.

Monsieur LAMBERT demande si la CCPM accepterait une demande de dérogation si les élèves n'étaient pas rattachés à la commune. Réponse négative de Madame DEGARDIN qui précise que toute demande extérieure est refusée.

Monsieur LAMBERT souhaite proposer aux communes d'appeler les parents pour savoir s'ils souhaitent inscrire leurs enfants au sein de l'école Becquestoile. 35 élèves devaient être inscrits à la rentrée, il n'y en aura que 23.

Madame BRUNET Nathalie indique que se tiendra une porte ouverte samedi 17 juin afin de présenter la classe et le matériel aux parents des futures maternelles. Elle précise que l'accueil à la rentrée se fera de manière échelonnée.

Monsieur LAMBERT indique que la répartition comporte plusieurs critères, à savoir : l'âge, la cohésion entre les groupes d'élèves et le nombre d'élèves dans les classes à double niveau. Il pourrait y avoir quelques ajustements au niveau des effectifs d'ici à la rentrée.

Monsieur LAMBERT aborde le thème des ATSEM et demande s'il va y avoir une augmentation du nombre de postes à la rentrée. Madame DEGARDIN indique que les postes sont ouverts mais que tout comme pour les postes d'animation, d'entretien et de cuisine, les postes d'ATSEM n'engendrent pas beaucoup de candidatures. Actuellement l'école comporte 2,5 postes d'ATSEM : 1 poste chez les PS, ½ chez les MS et les GS. Madame MONPIN demande s'il faut attendre qu'un accident se produise aux toilettes avant que la CCPM ne se rende compte qu'il est nécessaire d'ajouter des postes d'ATSEM au

sein de l'école. Madame DEGARDIN indique que le nombre de postes d'ATSEM est attribué en fonction des effectifs, que la règle est ainsi faite. Madame LECOMTE (SRA) indique que si les règles vont à l'encontre de la sécurité des enfants, il faudrait revoir ces règles.

Madame LECOMTE (SRA) demande quand seront affichées les listes de classe. Monsieur LAMBERT indique qu'elles le seront début juillet et que s'il y a un problème, il est préférable de le régler courant juillet plutôt qu'à la rentrée.

3- Présentation du Projet d'école et des actions menées :

Précédent projet d'école : il y a eu un renforcement du travail d'équipe, un usage plus généralisé des TICE, un volet culturel important du fait de la proximité avec l'Abbaye et le Centre culturel de Saint-Riquier, un travail sur la compréhension et le vocabulaire, la gestion du temps d'exposition devant les écrans.

- Analyse du climat scolaire : les effectifs commencent à baisser, les enseignants connaissent les familles des élèves, tout comme l'AEB et le périscolaire. Bon climat scolaire.
- Analyse des évaluations académiques et nationales : CM2 : lecture fluide, bonne maîtrise en mathématiques. CE2 : bonnes connaissances des techniques de calcul. CP / CE1 : bonne connaissance des phonèmes et graphèmes, les syllabes, les mots.
De bons « scores » pour l'école, qui sont en constante progression.
- Projet Education A la Santé et à la Citoyenneté (PEAC) : les structures environnantes et le matériel le permettent (Abbaye, Centre culturel, bibliothèque, jardins de l'Abbaye, cinéma le Rex + Crécy, piscine, gymnase + tablettes culturelles + TBI). Les enseignants souhaitent remercier les parents qui accompagnent les enfants à la piscine.
- L'école est de plus en plus amenée à créer des dossiers liés au handicap (MDPH). Actuellement il y a 2 AESH.
- Harcèlement scolaire : il est constaté que les enfants sont plus violents verbalement et physiquement. Une attention particulière est apportée.
- Suite à la mise en place de récréations différées mais communes les mardis et vendredis après-midi, il s'avère qu'il y a plus de problèmes lors des récréations communes.

Projet d'école 2023 :

- Axe 1 : promouvoir la santé et le bien-être des élèves notamment en favorisant une meilleure hygiène de vie (lavage des mains, mieux manger, développement des activités).
- Axe 2 : transmettre et former les élèves aux valeurs de la République.
- Axe 3 : s'appuyer sur les richesses locales pour développer les pratiques artistiques.
- Axe 4 : que les élèves progressent dans les savoirs fondamentaux (outils pour favoriser un meilleur apprentissage).
-

4- Exercices de sécurité :

Ont eu lieu les différents exercices suivants : le 20 octobre un exercice d'intrusion, le 20 mars un exercice de confinement, le 4 février un exercice d'évacuation en présence des sapeurs-pompiers de Saint-Riquier (échanges avec les élèves) et le 5 mai une alarme incendie a sonné pendant une heure (probablement dû à l'orage). Ce qui pose question dans la mesure où il a fallu une heure avant de pouvoir éteindre cette alarme (quid procédure pour l'éteindre ?). Le même jour, le 5 mai, un problème a eu lieu avec deux jeunes habitants à proximité de l'école ; en effet les enfants étant dehors pendant que l'alarme retentissait, un ballon a été lancé sur la chaussée. Les deux jeunes ne

voulaient pas rendre le ballon et l'un d'eux a commencé à escalader le grillage de l'école. Les gendarmes, qui se sont déplacés, ainsi que l'Inspecteur d'Académie ont été avertis. Les parents ont été prévenus via l'ENT.

5- Travaux, aménagements, demandes auprès de la CCPM:

Monsieur LAMBERT indique que le système de fiches où sont demandés les travaux fonctionne bien. Les petits travaux sont effectués rapidement et Monsieur LAMBERT souligne l'efficacité des agents techniques de la CCPM. Monsieur LAMBERT rappelle que devaient avoir lieu de gros travaux, notamment le changement de dalles, mais que rien n'a été réalisé. Une énième demande est faite afin d'obtenir un local où pouvoir entreposer le matériel de sport. Une demande de composteur est faite. Aucune réponse n'est apportée par Madame DEGARDIN, représentante de la CCPM.

Il est indiqué que malgré les efforts de chacun afin de faire le tri au niveau des poubelles, celles-ci sont finalement mélangées.

Il réside un stock de bouchons à l'école suite au décès de la personne qui les récupérait auparavant. Madame BRUNET Nathalie propose d'en évacuer quelques sacs lors de ses déplacements personnels sur Amiens, mais ne peut tout « vider ».

Madame WATHY demande s'il serait possible de nettoyer la cour au Karcher afin de nettoyer les déjections, poussières et autres saletés recouvrant la cour d'école.

6- Présentation du dispositif « PACTE » :

Ce dispositif sera effectif dès septembre, basé sur le volontariat des enseignants qui seront rémunérés pour ces fonctions. Il consiste en un soutien et de devoirs faits aux élèves de 6^{ème}, d'un soutien renforcé aux élèves de primaire (APC), de stages de réussite pendant les vacances scolaires (dernière semaine d'août? à déterminer), coordonner et mettre en valeur des projets innovants, accompagner de manière renforcée les élèves porteurs de handicap.

7- Les sorties scolaires :

- Musée Boucher de Perthes le 23 mai : CP / CE1
- Paradis Konyka, Doullens le 1^{er} juin : maternelles et CP
- Château d'Eaucourt et Picquigny : le 1^{er} juin : CE1 et le 8 juin : CP / CE1
- Maréis, centre de découverte et de la pêche en mer le 2 juin : PS / MS
- Zoo d'Amiens le 6 juin : CE2 / CM1
- Manoir de la Fontaine à Blangy sur Bresle (verrière + musée de confection + outils anciens, musée de la pierre et du flacon de luxe) le 23 juin : CM1 / CM2
- Parc du Marquenterre et le Crotoy plage le 26 juin : CP / CE1
- Biotropica le 27 juin : CM1 / CM2
- Samara le 27 juin : CE2 / CM1

8- Les festivités programmées :

Le 15 juin : chorale de jazz à la salle des fêtes de Saint-Riquier

Le 24 juin : kermesse de l'école à partir de 10 heures (ouverture des portes à partir de 9h30).

Le 1^{er} juillet : chorégraphies dans les jardins de l'Abbaye avec des élèves en situation de handicap provenant d'ESAT, IME, foyers de vie, CDIFF à partir de 15h00. Seront présents 5 chorégraphes et plus de 100 jeunes.

9- Coopérative scolaire :

Elle est constituée d'un montant de **25 438,95 €**. Cependant resteront à solder les dépenses des voyages de fin d'année. Monsieur LAMBERT indique que les comptes de la coopérative sont consultables sur demande.

10- Le mot de l'AEB :

Madame KEITA, la présidente de l'AEB, indique que chaque événement organisé a fonctionné. Le fait d'organiser deux lotos est à l'étude. Le dernier loto a rapporté plus de **2 300 €** de bénéfices. L'opération chocolat de Noël (en partenariat avec Léonidas) n'a pas fait beaucoup de bénéfices, mais cela a permis de faire profiter les familles participantes de tarifs préférentiels. Les grilles pour les galettes fonctionnent très bien et a rapporté **1 200 €** de bénéfices (en partenariat avec La Mie câline).

Monsieur LAMBERT ainsi que les enseignants remercient l'AEB pour son investissement et le travail constructif mené avec l'école.

La kermesse aura lieu le 24 juin. Cette année les programmes seront vendus 2 €, mais il n'y aura plus de vente de tickets. Le programme de cette journée : spectacle le matin, restauration le midi et jeux l'après-midi.

Une clé USB sera offerte aux élèves de CM2 lors du spectacle.

11- Questions et information diverses :

Monsieur LAMBERT indique que la date de commande pour les fournitures scolaires est reportée au 3 juillet et que la livraison devrait intervenir fin août. Madame MONPIN souligne un problème avec le fournisseur Decitre qui a livré du matériel en date du 14 octobre 2022 et avoir reçu des fichiers abîmés. Madame DEGARDIN confirme que les fournitures seront bien livrées fin août.

Madame LECOMTE (SRA) demande si les futurs élèves de 6^{ème} savent qu'il faut s'inscrire sur le site des transports de la Région afin de pouvoir prendre le bus gratuitement à la rentrée. Monsieur LAMBERT indique avoir informés les parents des futurs élèves de 6^{ème}.

Clôture de séance à 20 h 00.

Etablit par votre élue de la liste « Saint-Riquier Autrement » :

- Valérie LECOMTE siégeant au Conseil d'école
- Publié le 23 juin 2023